



Délibération N°1/2026
Relative à la convention « Retraite CNRACL »

Le 15 avril 2026 à 9h00,

Le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Castelmoron sur Lot, en séance publique sous la présidence de Mme DE BRITO Audrey, la Présidente.

Le cas échéant : Le quorum étant atteint le comité syndical peut délibérer valablement.

Présents (14) :

Mr SCHMITTLIN Stéphane (Aubiac)
Mr CHAU-VAN Jean Louis (Roquefort)
Mme CZECH Nathalie (Feugarolles)
Mr LARRIGALDIE Samuel (Lannes)
Mme QUINTLE Christine (Thouars sur Garonne)
Mme DE BRITO Audrey (Casteljaloux)
Mr DAUBISSE Patrick (Escottes)
Mr CARDONA Yves Pierre (Le Ledat)
Mme SCHLEGEL Cécile (Roumagne)
Mr PREVOT Jean Marie (Castelmoron sur lot)
Mme GAVA Patricia (Lafitte sur lot)
Mme PARAGE Marie Line (Virazeil)
Mr AUBOUIN Philippe (Saint Pardoux du Breuil)
Mme CALDO Françoise (Cours)

Absents (25) :

Mr DUGAY Jean (Agen)
Mme MAIRAL Nadège (Foulayronnes)
Mr SAINT PIERRE Hervé (Layrac)
Mme PELLETIER Corinne (Le Passage d'Agen)
Mme SCOUPPE Catherine (Pont du Casse)
Mme BOE Christele (St Caprais de Lerm)
Mr FELETTI Eric (St Hilaire de Lusignan)
Mr TESTUT Jean Pierre (Cahuzac)
Mr MASSET Michel (Damazan)
Mme GERON Mauricette (St Léon)
Mme NADEAU Jeannine (Duras)
Mme REZE Séverine (Auradou)
Mr DEVROUX Eric (Dausse)
Mme QUINTARD Anna Maria (Tremons)
Mme GUILLAUME Sylvie (Bias)
Mme CORBEFIN SCHREMPP Noëlle (Casseneuil)
Mr BERNARD Joël (Laroque Timbaut)

AR Prefecture

0471 25 76 01 2026-15-1-2026-DE
Reçu le 27/04/2026

Mme COURNIER Stéphanie (Allemans du Dropt)

Mr TRIQUET SABATE Christophe (Miramont de Guyenne)

Mme LENZI Valérie (Montastruc)

Mme LAGNES Jocelyne (Pinel Hauterive)

Mr PERRAT Michel (Clairac)

Mr DUROSIER Daniel (Tonneins)

Mr COUZIGOU Laurent (Sainte Bazeille)

Mme CASTELLARNAU Valérie (Samazan)

Absents Excusés (13):

Mr FAUVE Gérard (Bajamont)

Mr GALABERT Vivian (Bon Encontre)

Mr MAGNI Claude (Estillac)

Mr SOULA Jacques (Puymirol)

Mme SEIGNOURET Jacqueline (Montpezat)

Mr GIRARDI Raymond (Argenton)

Mr PONTTHOREAU Michel (Fargues sur Ourbise)

Mr DELPORTE Frédérique (Saint Pierre sur Dropt)

Mr FIHOL Laurent (Anthe)

Mr BONNOR Richard (Trentels)

Mme WYSS Nicole (Dolmayrac)

Mme GIBARROUX Martine (Calonges)

Mr LAFFITEAU Jean Paul (Cocumont)

Absents Excusés ayant donnés pouvoir (3):

Mme PAYRAS Brigitte (Beaugas)

Mme GARDEIL Cristelle (Lafox)

Mr POIRIE Franck (Montesquieu)

Suffrages exprimés : 17

Secrétaire de séance : Mr SCHMITTLIN

Date d'envoi de la convocation : 12.04.2026

Vu l'article L 452-40 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'article L 452-41 du Code Général de la Fonction Publique,

Le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne (CDG 47) propose depuis années aux collectivités et établissements publics une convention « Retraite CNRACL ».

Cette nouvelle convention **prendra effet au 1^{er} janvier 2026 pour 3 ans, renouvelable tacitement une fois pour la même durée** et consistera-en :

- L'information et la formation au titre des trois fonds : CNRACL, IRCANTEC et RAPFP ;
- L'information de vos agents en activité sur leurs droits à la retraite ;
- L'étude relative aux départs à la retraite avec estimation des pensions CNRACL ;
- L'intervention et l'assistance sur les dossiers relatifs à la CNRACL : immatriculation, affiliation, régularisation, validation de services, rétablissement, liquidation de pension (y compris d'invalidité ou de réversion) ;
- Le droit à l'information : Relevés Individuels de Situation et Estimations Indicatives Globales.

Pour la bonne exécution de ces missions, le CDG 47 demande à la collectivité une contribution financière globale et forfaitaire dont le montant est fonction du nombre d'agents de droit public. Pour notre collectivité, cette participation annuelle s'élève à 275 €.

Vote

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération :

Concernant cette convention « Retraite CNRACL », l'organe délibérant, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'adhérer à la convention « Retraite CNRACL » mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne, à compter du 1^{er} janvier 2026 ;
- **Autorise** la Président à effectuer tout acte en conséquence.

A Castelmoron sur lot , le 15 avril 2026

Le secrétaire de séance

Mr Stéphane SCHMITTLIN

La Présidente

SIVU
Chenil Fourrière Lasgraouettes
47160 Caubeyres
Tél : 05 53 79 46 72 - Fax : 05 53 88 07 80
mail : contact@chenil-fourriere47.com
site web www.chenil-fourriere47.com

Audrey DE BRITO